

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 décembre 1941

Demande déposée: 26 septembre 1939, 18¼ h. — Brevet enregistré: 31 août 1941.

Brevet additionnel subordonné au brevet principal n° 209394.

ÉBAUCHES S.A., Neuchâtel (Suisse).

Pièce d'horlogerie à chronographe.

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à chronographe conforme à la revendication du brevet principal. Cette pièce est caractérisée par une bascule de commande commandant la seconde bascule et sur laquelle agit un organe de manœuvre produisant la mise en marche du chronographe, et par une bascule auxiliaire sur laquelle agit un second organe de manœuvre produisant l'arrêt et la remise à zéro, cette bascule auxiliaire, soumise à l'action d'un ressort de rappel qui l'appuie contre l'organe de manœuvre, présentant deux saillies, l'une qui coopère avec la bascule de commande, pour amener la seconde bascule à la position d'arrêt, et l'autre qui coopère avec le marteau, soit pour l'arrêter dans cette position d'arrêt, soit pour le pousser dans sa position de remise à zéro.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, les organes étant dans la position de marche du chronographe et la fig. 2 montre un détail.

Les fig. 3 à 5 sont d'autres plans, à plus petite échelle, les deux premiers relatifs à l'arrêt du chronographe et le troisième à la remise à zéro de celui-ci.

1 est la roue de chronographe portant l'aiguille de secondes, au centre, et 2 est la roue du compteur de minutes. 3 est la roue sur champ, constamment en prise avec un renvoi 4, porté par la bascule 5, et qu'un ressort 7 tend à déplacer de façon à l'amener en prise avec la roue de chronographe 1. 8 est la tête d'articulation d'une seconde bascule comprenant le double marteau 9, destiné à agir sur les cœurs de remise à zéro 10 et 11 portés par les roues 1 et 2. Cette tête présente une saillie excentrique portant la vis 12 coopérant avec une rampe 13 de la bascule 5. Un cliquet-sautoir 19 coopérant avec trois crans 25, 26 et 27 de la tête maintient celle-ci dans ses diverses positions de travail.

La tête 8 est placée sous la dépendance des deux poussoirs 28 et 29; le premier agit sur la bascule de commande 30, pivotée en 31, et engagée par une de ses extrémités dans

une encoche arrondie 32 de la tête 8; le second poussoir 29 agit sur une bascule auxiliaire 34, soumise à l'action d'un ressort de rappel 35 et présentant deux saillies 36 et 37, dont 5 la première est destinée à coopérer avec la bascule de commande et la seconde avec le double marteau 9. Ce dernier est coudé verticalement en 38, comme montré en profil à la fig. 2.

10 Pour mettre le chronographe en marche, on pèse sur le poussoir 28 qui, par l'intermédiaire de la bascule de commande 30, amène la tête 8 dans la position représentée en fig. 1. Pour arrêter le chronographe, on pousse 15 une première fois le poussoir 29; la saillie 36 de la bascule auxiliaire 34 arrive en contact avec la bascule de commande 30 et la pousse, ce qui fait tourner la tête 8 dans le sens de la flèche *f* (fig. 3), jusqu'à ce que la partie 20 coudée 38 du marteau rencontre la seconde saillie 37 de la bascule auxiliaire. A ce moment-là, la tête 8 s'est déplacée suffisamment pour écarter le renvoi 4 de la roue 1, et tous les organes sont arrêtés (voir fig. 3). Quand 25 on relâche le poussoir 29, la bascule auxiliaire 34, sous l'action de son ressort de rappel, s'éloigne du marteau, et ce dernier, n'étant plus retenu par la saillie 37, exécute encore

une petite rotation en avant sous l'action du cliquet-sautoir 19 (voir fig. 4). Si l'on pousse 30 à nouveau le poussoir 29, la saillie 37 (voir fig. 5) vient appuyer sur le marteau et le pousse en avant pour l'amener dans la position de remise à zéro.

REVENDEICATION:

35

Pièce d'horlogerie à chronographe selon la revendication du brevet principal, caractérisée par une bascule de commande commandant la seconde bascule et sur laquelle agit un organe de manœuvre produisant la mise 40 en marche du chronographe, et par une bascule auxiliaire sur laquelle agit un second organe de manœuvre produisant l'arrêt et la remise à zéro, cette bascule auxiliaire, soumise à l'action d'un ressort de rappel qui l'appuie 45 contre l'organe de manœuvre, présentant deux saillies, l'une qui coopère avec la bascule de commande, pour amener la seconde bascule à la position d'arrêt, et l'autre qui coopère avec le marteau, soit pour l'arrêter 50 dans cette position d'arrêt, soit pour le pousser dans sa position de remise à zéro.

ÉBAUCHES S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

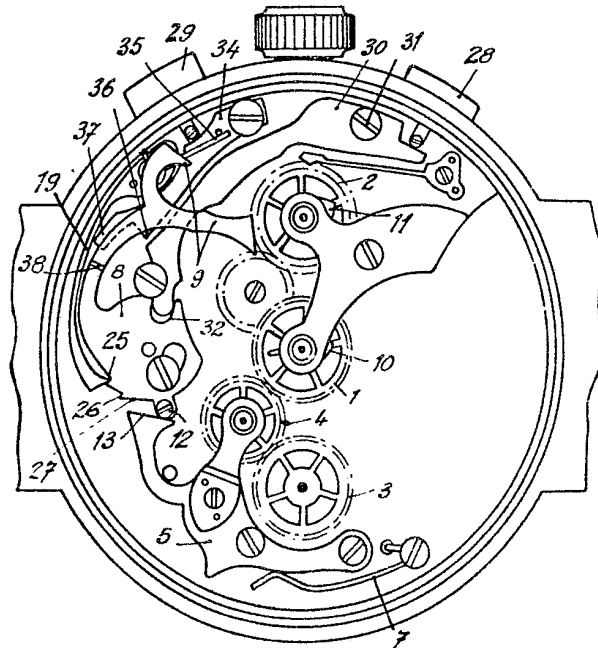


FIG. 1

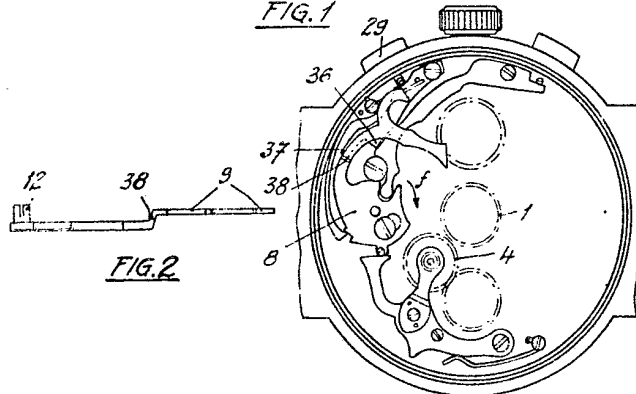


FIG. 2

FIG. 3

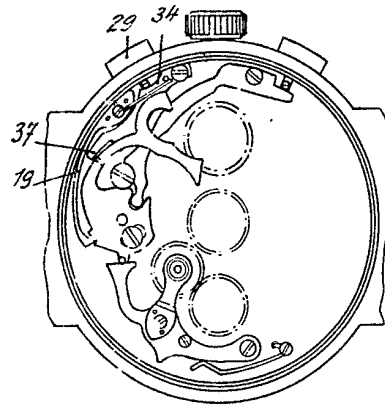


FIG. 4

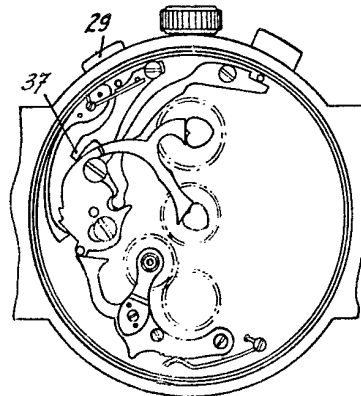


FIG. 5